

Monsieur Claude Wiseler

**Président de la Chambre des
Députés**

Luxembourg, le 14 janvier 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai vous prie de bien vouloir transmettre la présente question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Suivant le budget 2026, section relative à l'enseignement secondaire, il ressort que les montants inscrits au poste « Rémunération du personnel » connaissent une progression très marquée sur trois exercices consécutifs. En effet, les crédits passent de 1.029.922.170 € au compte provisoire 2024 à 1.100.469.260 € au budget voté 2025, avant d'atteindre 1.182.518.595 € dans le projet de budget 2026.

Cette progression budgétaire, d'ampleur notable, mérite d'être explicitée de manière détaillée. Elle est susceptible de refléter non seulement des évolutions générales de masse salariale mais également des changements plus structurels liés à la gestion des ressources humaines dans l'enseignement secondaire : volume de postes effectivement budgétés, postes restés vacants, modalités de couverture des besoins, ainsi que l'évolution des effectifs dans les différentes catégories de personnel, notamment enseignants, socio-éducatif, administratif et encadrement.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Combien de postes ont été ouverts au total dans l'enseignement secondaire en 2025 et combien ont été effectivement pourvus au 31 décembre 2025 ?
- Pour l'année 2025 (et à titre prévisionnel pour 2026), quelle est la répartition des postes financés au titre de l'enseignement secondaire :
 - o Enseignants,
 - o Personnel socio-éducatif,
 - o Directions et encadrement,
 - o Autres catégories, spécifiées le cas échéant.

- Quelle est la répartition des créations nettes de postes en 2025 par établissement scolaire ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Ricardo Marques

Député

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ricardo Marques', with a large, stylized initial 'R' and a horizontal flourish extending to the right.



Réponse commune de Monsieur le Premier ministre, Luc Frieden, et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, à la question parlementaire n° 3462 de l'honorable Député Ricardo Marques.

1. Combien de postes ont été ouverts au total dans l'enseignement secondaire en 2025 et combien ont été effectivement pourvus au 31 décembre 2025 ?

Pour 2025, **317 ETP** supplémentaires ont été ouverts pour le recrutement de personnel enseignant à partir du 1^{er} septembre 2025. **301,1** nouveaux recrutements ont pu être effectués jusqu'au 31 décembre 2025 dont un certain nombre provient du numerus clausus d'années précédentes. En outre, **111,55 ETP** ont été créés entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025 pour le recrutement de personnel non-enseignant de l'enseignement secondaire, dont **78,55 ETP** ont été effectivement pourvus.

Pour l'année 2025 (et à titre prévisionnel pour 2026), quelle est la répartition des postes financés au titre de l'enseignement secondaire :

- **Personnel enseignant**
Pour l'année 2025 : **301,1 ETP**
- **Personnel non-enseignant**
Pour l'année 2025 : **78,55 ETP**
 - Personnel socio-éducatif : 57,05 ETP
 - Directions : 4 ETP
 - Personnel administratif et technique : 17,5 ETP

Pour l'année 2026 **336 ETP** ont été prévus en renforcement de personnel enseignant à titre prévisionnel au numerus clausus pour l'ensemble de l'enseignement secondaire. Les postes de renforcement en personnel non-enseignant exactes restent encore à déterminer.



2. Quelle est la répartition des créations nettes de postes en 2025 par établissement scolaire ?

Répartition de **301,1 ETP** en **personnel enseignant** par établissement scolaire :

	ETP
Atert-Lycée	11
Athénée de Luxembourg	11
Bouneweger Lycée Luxembourg	10
Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl	2
École de Commerce et de Gestion - School of Business and Management	3
École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg	6
École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette	13
École internationale Gaston Thorn	25
École internationale Mersch Anne Beffort	5
École nationale de santé du Luxembourg	10
École nationale pour adultes	10
Lënster Lycée International School	6
Lycée à Mondorf-les-Bains	3
Lycée Aline Mayrisch	6
Lycée Bel-Val	9,75
Lycée Classique de Diekirch	10
Lycée Classique d'Echternach	11
Lycée de Garçons de Luxembourg	5
Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette	5,75
Lycée des Arts et Métiers	7
Lycée du Nord	6
Lycée Edward Steichen	9
Lycée Ermesinde	7,6
Lycée Guillaume Kroll	14
Lycée Hubert Clément	4
Lycée Josy Barthel	3
Lycée Mathias Adam	6
Lycée Michel Lucius	6
Lycée Michel Rodange	9
Lycée Nic-Biever	13
Lycée Robert-Schuman	8
Lycée technique agricole	5
Lycée technique de Lallange	6
Lycée technique d'Ettelbruck	9
Lycée technique du Centre	13



Lycée technique pour professions éducatives et sociales	6
Maacher Lycée	5
Nordstad-Lycée	1
Sportlycée	1

Répartition de **78,55 ETP** en personnel **non-enseignant** par établissement scolaire :

	ETP
Atert-Lycée	2,5
Athénée de Luxembourg	1,25
Bouneweger Lycée Luxembourg	1,5
Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl	1
École de Commerce et de Gestion - School of Business and Management	2
École d'hôtellerie et de tourisme du Luxembourg	7,75
École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette	4
École internationale Gaston Thorn	6
École internationale Mersch Anne Beffort	1
École nationale de santé du Luxembourg	3
École nationale pour adultes	0
Lënster Lycée International School	1
Lycée à Mondorf-les-Bains	0
Lycée Aline Mayrisch	3
Lycée Bel-Val	0,5
Lycée Classique de Diekirch	0,25
Lycée Classique d'Echternach	1
Lycée de Garçons de Luxembourg	1
Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette	1,7
Lycée des Arts et Métiers	3
Lycée du Nord	2,5
Lycée Edward Steichen	1
Lycée Ermesinde	0,75
Lycée Guillaume Kroll	3
Lycée Hubert Clément	0
Lycée Josy Barthel	5
Lycée Mathias Adam	3
Lycée Michel Lucius	3,6
Lycée Michel Rodange	1,25
Lycée Nic-Biever	2
Lycée Robert-Schuman	1
Lycée technique agricole	1
Lycée technique de Lallange	3



Lycée technique d'Ettelbruck	2,85
Lycée technique du Centre	1,4
Lycée technique pour professions éducatives et sociales	2
Maacher Lycée	1,25
Nordstad-Lycée	1,5
Sportlycée	1

Luxembourg, le 23 février 2026.

Le Premier ministre,

(s.) Luc FRIEDEN